



Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets
MRC de Bécancour
Province de Québec

Avis de motion

Louis-Vincent Legault donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Règlement # **2026-12** modifiant le règlement de zonage # 2011-159

Le règlement vise à :

- Créer la zone R-08 à partir des parties des zones R-01 et M-06;
- Créer la zone R-09 à partir des parties des zones A-05 et M-04;
- Créer la zone R-10 à partir d'une partie de la zone R-03;
- Créer la zone R-11 à partir de la zone C-02 et des parties des zones M-01 et R-04;
- Créer la zone R-12 à partir d'une partie de la zone R-04;
- Créer la zone M-08 à partir d'une partie de la zone M-01;
- Les zones R-08, R-09, R-10, R-11, R-12 et M-08 autoriseront uniquement les usages « Parcs et espaces verts », « Équipement d'utilité publique » et « Équipement public de télécommunication »;
- Les zones R-08, R-09, R-10, R-11, R-12 et M-08 seront assujetties à un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE), assujettissant toute demande de modification de la réglementation d'urbanisme à la production d'un plan d'aménagement d'ensemble;
- Le découpage des nouvelles zones R-08, R-09, R-10, R-11, R-12 et M-08 est visible sur la carte suivante :





MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Pierre-
les-Becquets**

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 100 rue des Loisirs durant les heures d'ouverture régulières.

Donné à Saint-Pierre-les-Becquets, le **16 avril 2026**.

Martine Lafond

Martine Lafond,
Directrice générale et greffière-trésorière